



WWW.SFMP.NET



# SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PÉRINATALE

## DU 6 AU 8 OCTOBRE 2021

# BOURSE DE RECHERCHE 2021

## PRÉÉCLAMPSIE ET PRÉMATURITÉ



### CONTEXTE

Afin de promouvoir le développement de la recherche sur la **Prééclampsie et la prématurité associée**, **Pampers et l'Association « Grossesse Santé contre la prééclampsie »** proposent une aide à la recherche, destinée à soutenir un médecin, sage-femme, puéricultrice ou toute autre personne travaillant dans le domaine de la Médecine Périnatale, en cours de formation à la recherche dans le cadre d'un master ou d'un doctorat.

### MONTANT ET ATTRIBUTION

Une bourse de **10 000 euros (dix mille euros)** sera attribuée, destinée au soutien personnel du lauréat pendant la période de réalisation de son projet de recherche. Le versement se fera au lauréat à titre individuel. Les financements a posteriori sont exclus du champ d'éligibilité.

Le lauréat sera sélectionné par le Comité Scientifique de la SFMP au cours du mois de Mai 2021.

Le projet retenu pour la Bourse de recherche sera annoncé lors des journées annuelles de la SFMP qui auront lieu au Havre du 6 au 8 Octobre 2021.

Le lauréat de la bourse devra présenter l'aboutissement de ses travaux sous forme d'une communication libre au cours du congrès de la SFMP en 2022 ou 2023, congrès où il sera invité (frais d'inscription pris en charge par la SFMP).

Toute publication issue de ce travail de recherche devra faire mention du soutien financier de la façon suivante :

« Ce travail a bénéficié du soutien de Pampers et de l'Association Grossesse Santé contre la prééclampsie via la Société Française de Médecine Périnatale - Bourse de recherche 2021 »

«This work received financial support from Pampers and the 'Grossesse Santé contre la prééclampsie' association via the French Society of Perinatal Medicine - 2021 research prize»

# DOSSIER DE CANDIDATURE ET SOUMISSION

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Etre médecin, sage-femme, puéricultrice ou travailler dans le domaine de la Médecine Périnatale
- Etre âgé de 35 ans au maximum
- Inscription en master 2 ou en doctorat pour la rentrée 2021 (demande ou intention attestée par le responsable de laboratoire)
- Projet de recherche dans le cadre du master 2 ou du doctorat portant sur la prééclampsie et la prématurité associée ; il pourra s'agir de recherche fondamentale, clinique, épidémiologique, médico-économique, en psychologie, en sciences sociales.

Le dossier de demande devra comprendre les éléments suivants dans l'ordre :

- Intitulé et Université du master 2 ou de l'école doctorale d'inscription
- Titre du projet
- Laboratoire d'accueil encadrant et dates de réalisation
- Résumé structuré (1 page maximum)
- Description du projet (3 à 4 pages incluant la bibliographie) comportant : Rationnel scientifique, objectifs, méthodes, éléments de faisabilité, calendrier, rôle du candidat, retombées attendues
- Curriculum vitae détaillé du candidat, précisant la place du projet dans ses objectifs professionnels
- Lettre d'accord du responsable de la structure d'accueil

*Ces éléments doivent être impérativement groupés en un seul fichier pdf au nom du candidat, au format « nom\_boursePampersGSCPE2021.pdf »*

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT ÊTRE ENVOYÉ PAR EMAIL  
AU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA SFMP**

**AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2021**

**À L'ADRESSE SUIVANTE : [CS.SFMP@GMAIL.COM](mailto:CS.SFMP@GMAIL.COM)**

